

120 000 € POUR LA SURVIE DE

PRÉSENT

Chers lecteurs,

Eh bien, nous avons fait nos comptes. Toutes choses étant égales par ailleurs (pas d'effondrement de notre lectorat, pas d'augmentation spectaculaire du nombre de nos abonnés), notre comptabilité affichera, fin décembre, un trou de 120 000 euros. C'est à la fois énorme... et peu, si vous, chers lecteurs, voulez bien nous aider à passer ce cap difficile. L'union fait la force...

Oui, c'est un cap difficile. Pour *Présent*, un bilan négatif est ennuyeux. Un bilan négatif de 120 000 euros serait catastrophique. Il nous ôterait la possibilité d'exister, de vous servir, à vous lecteurs, un journal qu'il faut écrire, fabriquer, imprimer et diffuser cinq fois par semaine. Ce serait un trou insurmontable. Nous ne pourrions pas continuer notre activité. Il nous faudrait, irrémédiablement, déposer notre bilan à la fin de l'année, sans espérer de la part des juges la bienveillance qui couvre les dettes autrement plus colossales de *l'Humanité* ou de *Libération*. Ou alors nous y perdrons notre liberté...

Voulez-vous assister impuissants à la disparition de *Présent* ? L'expérience nous démontre que non. Grâce à vous, nous avons réussi depuis 1999 un petit miracle. Nous avons depuis lors remonté peu à peu la pente de notre déficit comptable qui représentait alors plus de 4,5 millions de francs. A la fin de 2005, il ne représentait plus qu'un gros million de francs (160 000 euros). Cet assainissement, nous l'avons acquis par une stricte compression de nos frais (départs non remplacés, réduction des locaux, gel des salaires depuis six ans, voire plus pour certains...), et grâce à votre générosité, année après année : elle nous a permis de couvrir strictement nos dépenses.

Si nous n'obtenons pas les 120 000 euros qui nous manquent, ces dépenses prévisibles creuseraient encore notre déficit comptable qui s'aggraverait de nouveau, sans espoir de rétablissement cette fois-ci, pour atteindre jusqu'à 280 000 euros...

Mais alors, direz-vous, que s'est-il passé cette année pour que nous ayons de nouveau

un tel déficit ? Un déficit intolérable, à la fois du point de vue de notre trésorerie, et du point de vue légal, parce qu'il aggraverait notre dette qui, théoriquement, ne devrait pas dépasser le double de notre capital social, fixé actuellement à quelque 15 600 euros. Réponse : rien de très nouveau. Nous savons en commençant l'année le risque que nous prenons à ce niveau-là. Nous couvrons quelque 80 % de nos frais prévisibles grâce à nos ventes par abonnement et au numéro (eh oui, pour répondre à une question fréquemment posée, la vente en kiosques nous rapporte un bénéfice, certes nettement moins important que celui de l'abonnement). Pour le reste, en journal de combat que nous sommes, nous comptons sur la souscription. C'est un choix. Un choix qui nous engage à vous convaincre quotidiennement de l'utilité de ce combat, et un choix qui vous engage aussi : en dernière analyse, c'est bien vous qui décidez si le journal doit continuer ou non. Un choix somme toute entériné par les pouvoirs publics, qui théoriquement soutiennent par une subvention les quotidiens d'opinion à faibles ressources publicitaires parce que leurs recettes ordinaires ne suffisent pas (*Présent*, vous le savez, est exclu de cette subvention, voir en page III). Un choix réversible : avec un millier d'abonnés supplémentaires, nous atteindrions l'équilibre. Sur ce plan-là aussi, vous pouvez nous aider, tandis que de notre côté nous multiplions la présence de *Présent* dans de nombreuses manifestations, à la radio (merci à Radio Courtoisie !) et, dans la mesure de nos moyens, par la prospection d'adresses.

Nous avons aussi fait le choix, nous vous l'avons dit, de ne pas augmenter le prix de l'abonnement à *Présent*, car nous savons qu'il représente une vraie somme pour nombre d'entre vous. Ce choix, nous nous y tenons car nous ne voudrions pas perdre un seul abonné pour ce motif-là.

Bref, cet appel n'est exceptionnel que par l'issue qui peut en découler : un nouveau souffle de vie pour le seul quotidien de la droite vraiment française et chrétienne – et

plus votre mobilisation sera grande, mieux nous pourrions travailler à sa qualité et à sa diffusion – ou bien (Dieu nous en garde) l'arrêt de cette aventure qui va sur ses 25 ans. L'arrêt au pire des moments : celui de rendez-vous électoraux qui seront marqués par un sursaut national, ou par l'enlisement dans le néant du refus du bon, du beau, du juste, du vrai.

Mais cet appel revêt un caractère original cette année. Comme nous vous l'annonçons en juin en publiant les grandes lignes des comptes de *Présent* pour 2005, nous souhaitons avant la fin de décembre organiser une recapitalisation de la SARL *Présent*. Juste de quoi envisager un peu plus sereinement à l'avenir les aléas de nos bilans un peu moins bons, juste de quoi asseoir légalement notre situation.

Disons-le tout de suite, *Présent* n'est pas à vendre. A personne. Notre recapitalisation se fera par le biais de l'association « *Présent-Militants* », à laquelle nous vous invitons à apporter l'obole de votre souscription, nous aidant à la fois à terminer l'année et à mener à bien ce nouveau projet. Les statuts de cette association seront fixés de manière à conserver les droits de décision des fondateurs de *Présent* et de la rédaction ; à travers « *Présent-Militants* », nos donateurs sauront qu'ils disposent d'une parcelle de ce pouvoir mais que l'indépendance de leur journal sera farouchement sauvegardée. Nous vous tiendrons bien évidemment au courant de ce qui sera décidé, exactement.

Une autre bonne nouvelle pourrait tomber en 2007 : des mesures d'incitation fiscale pour les dons aux associations de soutien aux quotidiens sont en discussion. Elles pourraient représenter pour *Présent* une vraie bouffée d'oxygène. A condition de durer jusque-là... A condition de réunir, très rapidement, 120 000 euros. Nous avons besoin de votre réponse, tout de suite ! Si Dieu le veut, elle sera positive. D'avance, et du fond du cœur, MERCI !

JEANNE SMITS

DÉFENDONS NOS RACINES CHRÉTIENNES

Deux citations : cherchez l'intrus ! N'oubliez pas mes petits souliers

1. « La mauvaise passe traversée par un quotidien n'est pas une bonne nouvelle pour ses confrères. Elle n'est pas une bonne nouvelle pour un pays. La diversité de la presse est une richesse. Elle permet le débat d'idées, si elle ne fonde pas en un ronronnement uniforme où chacun dit la même chose que son voisin. Elle permet de prendre du recul par rapport au flot continu des informations. D'expliquer un monde complexe. De sélectionner, selon la ligne éditoriale de chaque titre, ce qui est important et ce qui l'est moins (ou pas du tout). Elle peut, sans les confondre avec l'information elle-même, affirmer des convictions. Elle est vivante. »

2. « Si l'on prend la presse occidentale dans son ensemble, on y observe des sympathies dirigées en gros du même côté (celui où souffle le vent du siècle), des jugements maintenus dans certaines limites acceptées par tous, peut-être aussi des intérêts corporatifs communs – et tout cela a pour résultat non pas une concurrence, mais une certaine unification (...). Une opinion ne sera présentée avec un peu de relief et de résonance que si elle n'est pas trop en contradiction avec les idées propres du journal et avec cette tendance générale de la presse. L'Occident qui ne possède pas la censure, opère pourtant une sélection pointilleuse en séparant les idées à la mode de celles qui ne le sont pas – et bien que ces dernières ne tombent sous le coup d'aucune interdiction [c'est de moins en moins exact], elles ne peuvent s'exprimer vraiment ni dans la

presse périodique, ni par le livre, ni par l'enseignement universitaire... »

La première citation est de Dominique Quinio dans *La Croix* du 28 septembre 2006 à propos de *Libération* [sic] qui « vivait hier un moment crucial pour son avenir ». *La Croix* qui, comme tous les autres médias officiels, ignore volontairement notre existence, notre différence, notre débat d'idées, nos convictions, et fait donc implicitement de notre mauvaise passe une *bonne nouvelle* : qui ne dit mot consent, on ne parle pas des trains comme *Présent* qui arrivent à l'heure... de la mort ! La seconde est de Soljénitsyne dans son fameux discours de Harvard de 1978, quand il réalisa avec stupeur l'analogie qui existe entre la presse soviétique (évidemment monolithique) et la presse occidentale quasi unanime à défendre les mêmes idées (à l'exclusion des autres) et à obéir aux mêmes réflexes, sous le masque du pluralisme !

Entre l'illusion funeste de la première citation et la vérité expérimentale de la seconde existe la possibilité quotidienne de *Présent*. Comme brèche précisément au monde clos du mensonge et à son mythe d'une diversité *vivante* de la presse. Aidez-là cette brèche fragile, si vous le voulez et si vous le pouvez, à s'élargir fermement avec les « coins » des abonnements et des souscriptions, pour qu'elle ne se rétrécisse pas dangereusement, sous la pression des lobbies ennemis et complices, jusqu'à une fermeture irréversible...

RÉMI FONTAINE

Au moment de prendre la plume pour venir – une fois encore, une fois de plus – faire la quête auprès de vous, je suis partagé entre un air de circonstance, *N'oubliez pas mes petits souliers*, et un poème de Rimbaud beaucoup moins festif : *Les étrennes des orphelins*. Vous en souvenez-vous ? « *La chambre est pleine d'ombre ; on entend vaguement / De deux enfants le triste et doux chuchotement.* » Et encore : « *L'âpre bise d'hiver, qui se lamente au seuil / Souffle dans le logis son haleine morose ! / On sent dans tout cela qu'il manque quelque chose.* » Et aussi : « *Oh ! que le jour de l'an sera triste pour eux !* »

Nous sommes ces orphelins qui venons frapper à votre porte. Il y a longtemps que, paradoxalement pour des gens qui œuvrent pour le printemps de la France, c'est l'hiver toute l'année pour nous. Nous allons de bises froides (alors que nous rêvons de chauds baisers...) en frimas glaciaux. Nos mitaines sont trouées, nos chaussures prennent l'eau et nos vêtements, que l'on essaie de tenir propres, sont usés jusqu'à la corde.

Oh ! que le jour de l'an sera triste pour nous si – une fois encore, une fois de plus – vous ne répondez pas massivement au SOS que nous vous

adressons. Triste pour nous puisque *Présent* ne passerait pas l'hiver. Triste pour vous puisque vous vous réveilleriez, comme les orphelins de Rimbaud, sans ce viatique quotidien qui, au moins nous le dites-vous, vous est vital.

Jeanne Smits, qui se donne à cœur et à corps perdus pour que nous gardions la tête hors de l'eau (encore un instant, monsieur le bourreau), vous le dit par ailleurs : il nous faut le nerf de la guerre (souscrivez !) et un millier d'abonnés supplémentaires. En écrivant cela, je mesure, comme tous les pauvres, que nous pouvons être importuns. Mais je me dis aussi : **mil- le abonnés de plus**, ce n'est quand même pas la mer à boire. Mais peut-être que je nourris des illusions en pensant que la marée est très belle...

L'an prochain, la France votera pour élire un nouveau président. Et je ne puis croire que, faute de quelques sous salvateurs, *Présent* pourrait être... absent de ce combat. Cela fait presque un quart de siècle que, chaque jour que Dieu fait, dans la pariatude la plus complète, sous les insultes et les coups, dans un dénuement qui flirte parfois avec la misère, nous sommes fidèles au poste comme on le dit dans le *Cara al sol* de José Antonio : « *Formaré junto a*

mis compañeros / Que hacen guardia sobre los luceros / Impasible el ademán, y están / Presentes en nuestro afán / Si te dicen que caí, me fui / Al puesto que tengo allí » (1).

Vous êtes nos *compañeros*, nos compagnons, nos amis. Et vous avez toujours répondu « présents ! ». Aussi – une fois encore, une fois de plus – soyez ces éclaireurs de pointe que nous attendons comme les assiégés de l'Alcazar, luttant contre le désespoir, attendaient les renforts qui les délivreraient. J'ai mis, sur mon bureau, mille petits repères : un jour pour chaque abonnement à venir. Qu'ils arrivent vite avant de n'être plus que les encoches de nos jours désormais comptés.

ALAIN SANDERS

(1) « *Uni à mes compagnons / Qui montent la garde sous les étoiles / Le geste impassible / Ils sont présents dans notre effort / Et si on te dit que je suis mort, c'est que je m'en serai allé / Au poste qui m'attend là-bas.* »

UN APPEL ! Encore un appel ? Oui, parce que ce n'est pas, essentiellement, pour nous que nous le lançons. Notre appel rejoint celui, plus profond, plus général, plus essentiel, des combattants de l'Eglise, des combattants de la patrie pour que ne soient pas perdus – à jamais, mais d'abord pour nos enfants... – tout ce que nos pères ont amassé, parfois au prix de souffrances et d'efforts dont nous ne savons pas la plupart, de trésors pour leurs fils. Pour nous...

Cet appel rejoint celui que le Pape – excusez du peu ! – vient de lancer, il y a quelques jours, à l'Université du Latran : appel à ne pas se soumettre à la domination actuelle du *faire* sur l'*être* en quoi consiste principalement « la crise de culture et d'identité dont nous pouvons observer depuis toutes ces années le caractère dramatique ».

Appel plus politique aussi, lorsque Benoît XVI se faisant à cinquante ans de distance, à l'occasion de l'anniversaire de l'insurrection de Budapest, l'écho de Pie XII, rappelle l'oppression du communisme soviétique, et demande à la Hongrie, et à tous les Etats, de lancer, dans le respect d'une *juste laïcité*, une « réflexion sur les idéaux et sur les valeurs morales, éthiques et spirituelles qui ont construit l'Europe ».

C'est à quoi nous voulons contribuer dans la perspective des échéances qui s'annoncent pour la France (et, plus tristes encore, si c'est possible, pour l'Europe). Pour participer à la résurrection de cette *France qui vient*, dont Jacques Trémolet de Villers nous donne, depuis quelques semaines, des nouvelles.

Nous – c'est-à-dire *Présent* bien sûr, mais avec vous. Un soldat, nous le constatons chaque jour, ne peut monter seul à l'assaut...

C'est Louis XVIII, je crois, qui a dit : « J'ignore les desseins de Dieu sur ma race et sur moi, mais je connais les obligations qu'Il m'a imposées par le rang où il Lui a plu de me faire naître. »

Aujourd'hui, la situation périlleuse de notre patrie, de notre civilisation, fait un devoir à chacun de s'interroger sur les obligations qui sont les siennes là où Dieu l'a placé.

Pour nous, il s'agit, grâce à vous, de répondre : *Présent* !

MAROUN CHARBEL

OLIVIER FIGUERAS

Je commençais juste à vous connaître...

Chaque fois la même menace. Elle n'est pas anodine, elle est mortelle. Chaque fois la même crainte. Angoissante, usante. A peine ai-je retrouvé le journal que, déjà, j'apprends que je risquerai de le perdre. Alors c'est fini ? Déjà.

Déjà vingt ans en 2007 que j'ai franchi pour la première fois la porte du 5, rue d'Amboise. Nous avons encore tellement à dire, tellement à faire. De plus en plus, il me semble. Notre capacité d'indignation est demeurée intacte face au déferlement de tout ce que nous redoutions, de tout ce que nous annonçons. Nous nous battons. Pour vous, pour nous. Et d'abord pour nos enfants.

Ce combat désormais, c'est pour eux. Pour qu'ils sachent que nous n'avons jamais renoncé, que nous n'avons jamais rien lâché, que nous ne nous sommes pas laissés faire, que nous avons résisté. Et que souvent nous étions les seuls à le faire. Pour que le monde dans lequel ils vont vivre garde un peu de son identité, de sa mémoire, de sa foi, de sa civilisation, de sa beauté. Pour que la France que nos enfants vont connaître ressemble encore un peu à la France.

Il n'y a que vous qui pouvez nous donner ou nous retirer le pouvoir de continuer. Aujourd'hui, nous n'avons que vous. Alors qu'on nous refuse une fois de plus la subvention à laquelle nous avons droit et que la justice accélère notre inhumation en nous condamnant à une amende si nous réclamons cette subvention ! A vous, j'ai envie de demander de nous donner une année de plus. Au moins celle qui vient. L'année de la présidentielle. Donnez-nous de quoi peser de tout notre poids dans le débat d'idées. Donnez-nous de quoi nous faire entendre, de quoi vous faire entendre. Nous avons un rôle à jouer pendant cette période et il y a des hommes et des femmes politiques qui sont conscients que nous pouvons jouer ce rôle. Nous sommes indépendants et libres. Grâce à vous. Nous faisons entendre une autre voix. Nous défendons ce que nous croyons, ce que nous savons, ce que nous voyons. Et toute la vérité qui s'impose à nous. Donnez-nous les moyens de parler pour vous. Et de nous faire entendre vraiment.

J'allais oublier... J'aimerais encore vous lire. Depuis que j'anime la rubrique du courrier des lecteurs de *Présent* je suis un peu passée « de l'autre côté » et c'est moi aussi maintenant qui vous lis chaque matin. Sincèrement, parce que c'est un réel plaisir de vous lire mais aussi de vous répondre, j'aimerais que cela dure encore un peu, que tout ne s'arrête pas demain. Je commençais juste à vous connaître...

CAROLINE PARMENTIER

Soutenir "Présent" pour aider les Chrétiens d'Orient

Chers amis,

Vous avez été nombreux à me demander comment nous venir en aide. Comment venir en aide à nos frères d'Irak ou d'Egypte ou de Terre sainte ou encore de Turquie où les églises et les monastères sont protégés par la police d'un régime qui ne nous aime pas beaucoup malgré – ou à cause – de sa laïcité affichée.

La réponse est simple : soutenir *Présent*, renouveler son abonnement, décider de s'abonner, d'offrir des abonnements. En bref, il faut que *Présent* vive pour que nos chrétiens survivent.

Raccourci ? effet d'écrivain ? non, ce n'est pas le genre de la maison. C'est tout simplement le meilleur des moyens. Dans ses vœux de janvier 1995, Jean Madiran, nous appelait « à faire ce qui dépend de nous, selon l'adage des Anciens, qui est la seule manière de contribuer à modifier ce qui ne dépend pas immédiatement de nous ». Vous ne pouvez rien faire directement – hormis la prière – pour que notre drame et nos tragédies cessent ? Mais la survie de *Présent* dépend de chacun de vous qui nous lisez et qui priez pour nous : nous de la rue d'Amboise et nous Chrétiens d'Orient.

Ici à Beyrouth – même si ce n'est pas toujours le cas ailleurs dans le monde arabe – nous ne pouvons oublier ce que la France a fait et fait pour le Liban. Nous venons de nous souvenir du 23e anniversaire de l'assassinat des paras du Drakkar.

La France fille aînée de l'Eglise, protectrice des Chrétiens d'Orient, n'est plus. La France d'aujourd'hui a une politique « libanaise ». Pas une politique de protectrice des Chrétiens du Liban. Aujourd'hui cela coïncide. Ouf et heureusement. Mais jusqu'à quand ?

La Révolution a remis aux oubliettes cette France séculaire, mais pour vite la ressortir parce que l'Eglise de France et ses missionnaires restaient les meilleurs ambassadeurs des Républiques. Et que dans l'Orient de l'Empire ottoman, les nations chrétiennes – maronites, melkites, chaldéennes... – ne comprenaient

ni le meurtre du roi ni les assassinats de prêtres.

Depuis, la Révolution et les « Lumières » sont devenues la référence pour tous. Ici, comme chez vous, elles font les mêmes ravages.

Puisque vous lisez *Présent*, vous savez combien est dur ce combat que mène, plume à la main, son équipe, gagnant, pouce après pouce, un terrain perdu il y a 200 ans.

Si notre petit peuple chrétien d'Egypte, du Liban, de Terre sainte, d'Irak ou de Turquie garde encore sa foi de charbonnier et préserve ses mœurs, tel n'est pas le cas de nos élites nourries aux mêmes sources que celles qui nous gouvernent à Paris. Et puis il y a les ravages de la télévision, d'internet et même de la radio. Et ils sont nombreux. Y a-t-il encore une maison sans télévision ?

Tout ce qui vient de France est bon. Rien ne peut venir de mal de chez *notre tendre mère*. Ni les livres, ni la musique, ni la mode, ni les mœurs qui vont avec.

Alors semons de plus en plus de semence de chrétienté en France pour que ce qui vient de France soit à nouveau le reflet d'une France chrétienne forte et fière de ses racines. Et que sa politique soit d'abord une politique de protection des chrétiens. Comment ? en semant toujours plus d'abonnements à *Présent*.

Avant de vous quitter, ma pensée et ma reconnaissance vont à la famille de ce jeune para abonné à *Présent* et assassiné avec ses compagnons en 1983. Nul doute que dans les rangs des troupes françaises qui servent au sein de la FINUL, d'autres abonnés, soldats de la France que nous aimons, nous lisent grâce à internet. A chacun d'eux l'assurance de notre prière reconnaissante.

Sur 58 parachutistes présents au Drakkar le 23 octobre 1983, il y avait un abonné à *Présent*. Puisse Dieu permettre qu'un jour un Français sur 58 soit abonné à *Présent*.

POUR QUE FRANCE, POUR QUE CHRÉTIENTÉ RESSUSCITENT

Tout juste le droit de se taire !

Nous reproduisons ci-dessous l'article paru dans notre numéro du 23 août dernier, significatif d'une certaine volonté de voir disparaître "Présent". Avec nous, dites : Non ! En nous aidant...

Par un jugement daté du 7 juillet dernier, et qui vient de nous être signifié, le tribunal administratif de Paris a rejeté notre demande visant à annuler la décision par laquelle, en 2004, le ministre de la culture et de la communication nous refusait l'aide légale aux quotidiens nationaux d'information politique et générale à faibles ressources publicitaires. Le jugement ne nous étonne point : nous en subissons de semblables depuis l'an 2000, puisque, rituellement, annuellement, nous demandons justice à la suite des refus de subvention qui nous sont opposés.

Mais nous aurions dû nous méfier. Nous aurions dû subir en silence. Car – et nous aurions pu nous en douter – nous ne devrions point oser demander notre part ; nous n'avons pas, nous n'avons plus le droit d'expliquer en quoi nous estimons être victimes d'une injustice. Voilà ce que dit le jugement :

« Considérant qu'aux termes de l'article R.741-12 du code de justice administrative : "Le juge peut infliger à l'auteur d'une enquête qu'il estime abusive une amende dont le montant ne peut excéder 3 000 euros" ; que la société requérante a présenté de nombreux recours contre les décisions du Premier ministre lui refusant une subvention au titre de l'aide aux quotidiens nationaux d'information politique et générale à faibles ressources publicitaires pour les années antérieures (sic) à 2004 ; que les arguments développés dans la présente requête sont identiques à ceux présentés dans l'instance n°9712913/7 dans laquelle le Tribunal a, le 30 juin 2000, rejeté les conclusions de la société requérante, jugement confirmé par l'arrêt de la cour administrative d'appel le 11 juillet 2001 dans la requête n°99PA03715, antérieur à l'introduction de la présente requête ; que par suite, cette requête présente un caractère abusif ; qu'il y a lieu de condamner la société Présent à payer une amende de 1 500 euros. »

Halte-là, Messieurs les Juges (Stortz, Letourneur et Rivoisy). Objection. Au-delà de ce refus de nous entendre, de cette injonction, plutôt, de nous taire à l'avenir sous peine de punition, il y a un point précis que vous négligez : nous avons opposé des argumentations différentes au fil des ans, des circonstances ont changé. Au fil des refus de subvention qui nous ont été signifiés, d'année en année, nous avons eu tendance à nous répéter. C'est la loi du genre. Mais nous avons aussi exprimé des demandes nouvelles, fondées sur l'interprétation juridique du décret. Réagir à chaque refus, c'est de notre point de vue un droit, et de celui des pouvoirs publics aussi, puisque le refus est toujours assorti d'une indication sur la manière de faire valoir notre point de vue par le recours contentieux.

Pourquoi la subvention légale nous est-elle refusée ? Le décret, dont la finalité est bien de compenser le défaut de ressources publicitaires des journaux politiques qui ont du mal à séduire les gros annonceurs qui font vivre la grosse presse, prévoit que leur prix de vente soit compris entre 90 % et 130 % du « prix moyen de vente pondéré par la diffusion annuelle en France des quotidiens nationaux d'information politique et générale, ledit prix de vente moyen étant calculé à partir du prix de vente au 1er janvier de l'année d'attribution de l'aide ». Pour refuser nos demandes, la Direction du développement des médias chargée de répartir l'enveloppe votée dans le budget du Premier ministre retient notre prix de vente en kiosque, soit 1,50 euro, qui se situe effectivement au-delà de la fourchette haute (un peu plus de 1,30 euro).

Nous affirmons quant à nous que le prix de vente de Présent correspond bien aux critères du décret n°86-616 du 12 mars 1986. Car si l'on tient compte de notre prix de vente moyen, en tenant compte de nos ventes par abonnement

(de loin le plus gros de notre distribution), le prix de vente réel de Présent se situe au alentours de 1,25 euro. (Nos abonnés, eux, paient à peu près 1,20 euro, prix que nous faisons depuis quelques années figurer en page 1 de chaque numéro, afin que les choses soient claires).

Donnant raison à la Direction du développement des médias, les juges administratifs successifs, mais point encore le Conseil d'Etat, ont refusé cette interprétation. Ils affirment « qu'en l'absence », dans le décret, « de précisions relatives aux modalités de prise en compte des prix de vente par abonnement, l'expression "prix de vente" (...) doit être regardée comme désignant uniquement le prix de vente au numéro » (jugement du 7 juillet 2006). Pourquoi ? Pas de réponse. Le décret est en effet laconique. Il ne justifie pas non plus l'interprétation qui en est faite par le pouvoir. Car il ne précise pas davantage qu'il faudrait retenir le prix de vente au numéro. Au contraire : s'il est vrai qu'il demande que soit fourni, lors de la demande de l'aide légale, un exemplaire du numéro daté du 1er janvier de l'année en cours, il exige également « une déclaration faisant apparaître le prix de vente au numéro et par abonnement annuel au 1er janvier de l'année d'attribution de l'aide, le nombre de parutions, les différentes catégories de recettes »... Pourquoi demander le prix de l'abonnement annuel pour n'en tenir aucun compte ? A contrario, si le prix en kiosque tombait dans la fourchette des 90 à 130 % et si, nos abonnés payant plus cher, le prix moyen réel de vente la dépassait, ne nous refuserait-on pas la subvention légale au motif que nos ressources dépasseraient les conditions du décret ? Nous n'avons pas envie de tenter l'expérience, chers abonnés, en augmentant le prix de l'abonnement à Présent. Mais nous sommes à peu près sûrs du résultat. *Niet.* L'effort public pour le développement des médias (sic) et la défense du pluralisme de la presse a des limites, dont les contours nous paraissent hélas de plus en plus clairs.

Nous en avons fait l'expérience lorsque nous avons, comme c'est notre droit, institué un prix de vente promotionnel de Présent en janvier, plusieurs années de suite, prix qui nous faisait répondre aux conditions du décret. Ces années-là, notre prix de vente au 1er janvier a été jugé non conforme par le tribunal administratif, au motif qu'il ne correspondait pas à notre prix de vente moyen sur l'année. En kiosques seulement, bien sûr. Faudrait pas pousser le raisonnement à son bout logique ! Pourtant nous ne demandons que cela. Quant à baisser durablement notre prix en kiosque, cela nous ferait trop perdre : plus que le montant prévisible de l'aide légale. Et sans aucune assurance certaine de la toucher un jour...

Le jugement du 7 juillet, et l'amende de 1 500 euros qu'il nous inflige, viennent nous dire clairement que toute argumentation nous est interdite. La subvention légale, loin d'être un droit consenti dans des conditions établies sans ambiguïté, se donne ou se refuse par le fait du prince. Il est libre de les interpréter ; il se voit reconnaître désormais le droit de ne pas être importuné par les pauvres qu'il exclut. *La Croix, L'Humanité* (qui a l'oreille des banques, de la finance, des municipalités communistes...) sont servis. Pas nous.

L'esprit du décret de 1986 est pourtant clair. Il s'agit (comme le répète Dominique de Villepin dans un cadre plus large) d'aider les journaux les plus en difficulté parce qu'ils participent de façon originale au concert de la presse quotidienne. Plus original que Présent, il n'y a pas. Plus faible en ressources publicitaires, il n'y a pas non plus (selon le décret, elles ne doivent pas dépasser 25 % des recettes : pour nous, elles sont quasi nulles).

Nous nous estimons victimes d'une évidente exclusion. Le fait de vouloir nous faire payer encore notre condition de pauvres, notre liberté en somme, se montre plus grimaçant, plus haïeux à travers les 1 500 euros que l'Etat nous réclame désormais. Pour Présent, une telle somme peut représenter la différence entre la poursuite de l'activité et le dépôt de bilan, l'affluence que représentent des comptes positifs et la déchéance de la « cessation de paiements » fût-elle virtuelle. Relisez *Monsieur Pickwick* réfléchissant sur la différence entre la *sixpence* qui vous reste et celui qui vous fait défaut.

Que faire : aller en appel ? Nous courrions le risque de voir augmenter l'amende. La menace judiciaire est là aussi : contestez ce que nous vous infligeons, mais nous pouvons vous le faire payer. Taisez-vous, en somme. En attendant que le journal lui-même se taise ?

JEANNE SMITS

NOTRE LIBERTÉ...

Pour que "Présent" puisse une fois encore brandir son étendard

Dans les dernières années du XXe siècle, les comptes de la grosse presse se trouvaient déjà depuis longtemps dans le rouge. *Présent*, en revanche, après plus de 15 ans d'existence, et malgré un complot du silence sans précédent ourdi contre lui, seulement entrecoupé de formidables campagnes de diffamation et de dénigrement, continuait d'afficher, bon an, mal an, une insolente santé financière. Il aura fallu l'absurde éclatement de la droite nationale – mille abonnés perdus en une seule année – pour que la remarquable exception que nous représentions dans la presse d'opinion française prenne fin. Il n'y a pas pire poison que les querelles de famille.

Lors de nos premières souscriptions j'écrivais donc, et je le pensais profondément, que nous traversions momentanément, comme toute la presse nationale, une mauvaise passe, mais que des vents plus favorables se remettraient bientôt à souffler dans nos voiles démantées par la forte tempête que nous venions de subir. N'était-on pas le seul quotidien de la droite nationale. Une droite comptant encore, malgré tout, quelques millions d'électeurs ? Mais hélas : en politique le nombre d'électeurs se convertit rarement en lecteurs...

Au fil des ans, malgré l'arrivée de nouveaux mais trop rares abonnés, notre situation n'a cessé de se détériorer. Elle nous contraint aujourd'hui, une fois encore, à lancer un appel d'urgence pour que *Présent* puisse boucler son budget.

On ne s'habitue jamais tout à fait à tendre une sébile. Même pour une cause juste et désintéressée, qui dépasse très largement nos petites personnes. On le fait toujours avec un peu de gêne et de réticence. D'autant plus que les lecteurs de *Présent*, du moins pour ceux que je connais, ne roulent pas sur l'or. Loin de là. La plupart touchent de modestes retraites auxquelles l'intrusion de l'euro a enlevé, chiffre aujourd'hui officiel, 40 % de leur pouvoir d'achat. Ceux qui, malgré tout, conservent une petite aisance pécuniaire doivent souvent aider leurs enfants ou petits-enfants, victimes de la dureté des temps et de la criminelle impéritie de nos responsables politiques : délocalisations à tout-va, licenciements économiques, chômage, difficultés à se loger ou à trouver un premier emploi, salaires qui stagnent face à une hausse des prix continue, dont les charges et les impôts ne sont pas les moindres... Pour être logés à la même enseigne, les rédacteurs de *Présent* connaissent bien ce genre de préoccupations. L'érosion permanente du pouvoir d'achat constitue un lourd handicap pour toutes les dépenses sortant tant soit peu de la stricte nécessité.

Le simple fait de s'abonner à un quotidien comme *Présent* représente déjà parfois pour ses lecteurs à la fidélité indéfectible mais aux faibles moyens, un petit sacrifice. C'est donc avec un peu d'embaras et une grosse culpabilité qu'une fois de plus je fais appel à la générosité de ces

Français patriotes ou catholiques militants. Et souvent les deux à la fois...

Deux scrutins nationaux

Je n'évoquerai pas une fois de plus les raisons de notre impécuniosité chronique : la diabolisation stalinienne, les diffamations calomnieuses, les persécutions judiciaires et administratives dont nous sommes les victimes et qui forment contre nous un véritable chorus de haines partisans ; la hausse constante du papier et de toutes les dépenses qu'implique la fabrication d'un journal quotidien, même réduit à quatre pages ; les déchirements suicidaires dont notre famille d'esprit est malheureusement coutumière (1). Tout cela dans un contexte général de plus en plus hostile pour la chose imprimée, partout battue en brèche par l'audiovisuel et l'informatique. Toutes ces causes de notre déchéance financière, j'ai eu, comme du reste la plupart de mes camarades, maintes fois l'occasion de les exposer et de les développer. N'y revenons pas. J'avancerai aujourd'hui qu'une seule raison pour justifier cette nouvelle quête, dans le sens le plus humble de ce mot : demander l'aumône.

2007 sera l'année de deux grands rendez-vous électoraux : l'élection présidentielle, suivie du scrutin législatif. Il serait dommage que dans ces deux confrontations politiques cruciales, où l'avenir de la France se trouvera une fois de plus engagé, *Présent* ne puisse plus faire entendre sa voix, porteuse de valeurs bien spécifiques, à la fois chrétiennes et nationales. Plus modestement, il nous appartiendra, si nous sommes encore là et comme nous l'avons toujours fait, de répercuter avec exactitude la parole des candidats nationaux, que nos « confrères » ont généralement tendance à occulter ou à déformer.

Si, faute de moyens et de soutien nous devions disparaître, que ce soit au moins après un dernier engagement dans une lutte où les enjeux pour la France et les Français seront énormes et déterminants. Des enjeux que nous aurons le temps, je l'espère, de vous détailler au fil des jours.

Toutefois pour participer à ces scrutins électoraux et aux batailles d'idées qu'ils représentent, pour que nous puissions brandir une fois encore au-dessus de ces confuses mêlées politiciennes notre étendard de la France éternelle, nous avons expressément besoin de votre aide.

En 2007, *Présent* fêtera aussi ses vingt-cinq ans d'existence. Faites en sorte, amis lecteurs, que ce ne soit pas autour d'un catafalque où les cierges de son décès remplaceraient les bougies de son anniversaire...

JEAN COCHET

(1) Voir aussi dans *Présent* du 1er juillet 2006 l'éditorial de Jean Madiran, intitulé : D'où vient la censure contre *Présent* ?

NOUS AVONS REÇU CETTE SEMAINE ORDRE de payer l'amende de 1 500 euros infligée le 7 juillet dernier. Un ordre assorti de force menaces de saisie et autres mesures d'intimidation. Le chèque est donc parti le 24 octobre ; au point où nous en sommes, nous ne faisons pas précisément « confiance à la justice » pour réduire l'amende en appel...

En revanche, nous faisons très confiance à vous, chers lecteurs, pour permettre à *Présent* de continuer d'exister malgré ces injustices et ces vexations.

Et si nous nous méfions assez pour payer cette amende, nous ne sommes intimidés en aucune manière lorsqu'il s'agit de décrire et de commenter l'actualité, tous les jours, en pleine fidélité à notre devise :

Dieu, famille, patrie

ATTENTION : vos dons sont à libeller et à adresser à

« Présent-Militants » 5, rue d'Amboise, 75002 Paris.

AU SERVICE DE LA VÉRITÉ

Participez à la souscription permanente

Abonné ou non, je soutiens votre action et souhaite participer à la souscription permanente qui conditionne votre liberté et votre survie. A cet effet je verse euros à l'ordre de **Présent-Militants**.

POUR FAIRE DÉCOUVRIR "PRÉSENT"

Réservé aux nouveaux abonnés ou à ceux qui ne sont plus abonnés depuis le 1er juillet 2006.

Pour faire ou refaire connaissance, ou pour faire connaître *Présent* à un ami, demandez un abonnement spécial de quatre semaines. Participation minimum : **15 euros** à l'ordre de *Présent*.

Nom et adresse :

et si possible

Adresse courrielle du bénéficiaire :

ABONNEMENT CLASSIQUE

3 mois : 95 euros

6 mois : 168 euros

1 an : 302 euros

Nom et adresse :

et si possible

Adresse courrielle du bénéficiaire :

SUR INTERNET

Présent tous les jours chez vous en format image (PDF) par Internet, dès 14 heures la veille du jour dont il porte la date. Une économie substantielle par rapport à l'abonnement classique, rapidité, fiabilité, discrétion.

Dès réception de votre chèque le bénéficiaire recevra un courriel lui indiquant comment accéder au journal.

3 mois : 50 euros

6 mois : 100 euros

1 an : 181 euros

Adresse courrielle du bénéficiaire :

Nom et prénom du bénéficiaire :

OFFRE DÉCOUVERTE

réservée aux nouveaux abonnements sur Internet :

3 mois : 25 euros

Tous chèques pour abonnements à l'ordre de "Présent".

Pour vous ou pour un proche, choisissez

L'ABONNEMENT LIBERTÉ à 27,50 euros par mois

(C'est moins d'un euro par jour, meilleur marché qu'un café au comptoir.)

C'est simple et sûr : vous payez par virement mensuel automatique, et vous demeurez libre à tout moment d'interrompre votre abonnement, par simple avis à votre banque. Pour nous aider de façon indolore faites un virement automatique de 30, 35 ou 40 euros par mois. Utilisez les formulaires ci-dessous.

Ordre de virement automatique

(formulaire à nous retourner à Présent - 5, rue d'Amboise - 75002 Paris)

M., Mme, Mlle
(en capitales)

Adresse

Banque N° de compte

ou CCP N° de compte

Centre

A le

Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir prendre note que, sauf avis contraire de ma part qui vous sera donné en temps utile, vous aurez à virer le ... de chaque mois, par le débit de mon compte, la somme de

..... euros

(minimum : 27,50 euros)

au journal "Présent", banque Hervet, code banque 30368, code guichet 00098, n° de compte 009816E3397, clé 08.

Cet ordre est valable jusqu'à révocation par écrit de ma part.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées,

Signature :

N.B. : Le virement peut être fait également au CCP suivant Présent CCP Paris 19 471 22 T.

Ordre de virement automatique

(formulaire à adresser à votre banque)

M., Mme, Mlle
(en capitales)

Adresse

Banque N° de compte

ou CCP N° de compte

Centre

A le

Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir prendre note que, sauf avis contraire de ma part qui vous sera donné en temps utile, vous aurez à virer le ... de chaque mois, par le débit de mon compte, la somme de

..... euros

(minimum : 27,50 euros)

au journal "Présent", banque Hervet, code banque 30368, code guichet 00098, n° de compte 009816E3397, clé 08.

Cet ordre est valable jusqu'à révocation par écrit de ma part.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées,

Signature :

N.B. : Le virement peut être fait également au CCP suivant Présent CCP Paris 19 471 22 T.

COMMENT NOUS JOINDRE ?

● PRÉSENT, 5 rue d'Amboise, 75002 Paris

● Tél. : 01 42 97 51 30

● Fax : 01 42 61 97 79

● Courriels :

sarl.present@libertysurf.fr (administration)

present.redaction@libertysurf.fr (rédaction)

● Site : www.present.fr

PRÉSENT

5, rue d'Amboise - 75002 Paris
Phone : 01 42 97 51 30
Fax : 01 42 61 97 79

Directeur émérite : Jean Madiran. Directeur de la rédaction : Jeanne Smits. Rédacteur en chef : Caroline Parmentier. SARL PRÉSENT pour 99 ans au capital de 15 626,02 euros, sise 5 rue d'Amboise, 75002 Paris. Gérant : Jeanne Smits. Cogérant : Zita de Lussy. Imprimerie RPN - 93190 Livry-Gargan. Dépôt légal : 4e trimestre 2006. CPPAP : 0508 C 83178 - ISSN : 07.50.32.53. Directeur de la publication : Jeanne Smits.

www.present.fr
www.presentquotidien.com